



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
commun départemental**

Dossier suivi par Benoît FOUBERT
Tel : 02 43 39 72 11
Mel : sgc-action-sociale@sarthe.gouv.fr

Le Mans, le **06 SEP. 2021**

NOTE D'INFORMATION

à

**à l'ensemble des agents de l'Etat affectés dans le département de la Sarthe
s/c de mesdames et messieurs les correspondants d'action sociale
des services de l'Etat en Sarthe**

**Objet : Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) – Journée conférence
« Préparation à la retraite »**

PJ : Programme et fiche d'inscription

Dans le cadre du programme d'action sociale interministérielle proposé par la section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS), je vous informe qu'une **journée-conférence sur le thème de la préparation à la retraite** sera organisée **le jeudi 14 octobre 2021**, au Pôle administratif de Paixhans.

Cette journée est ouverte à tous les agents de la Fonction Publique d'Etat en Sarthe susceptibles d'être intéressés. Je vous précise toutefois que compte tenu de la situation sanitaire actuelle, et de la capacité d'accueil de la salle prévue pour cette conférence, le nombre de participants pourra être limité. **Les candidatures des agents dont la date effective de départ en retraite est la plus proche seront prioritaires.**

Vous trouverez ci-joint le programme de la conférence ainsi qu'une fiche d'inscription.

Les demandes de participation sont à transmettre au pôle action sociale, sous-couvert de la voie hiérarchique, **avant le jeudi 30 septembre 2021**, délai de rigueur.

Le pôle action sociale se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

**Pour le préfet,
le secrétaire général**

Eric ZABOURAEFF

CONFERENCE SUR LA PREPARATION A LA RETRAITE

S.G.C.D. de la Sarthe – 14 octobre 2021

OBJECTIFS DE LA JOURNEE

- ▶ Engager une réflexion sur les changements de vie engendrés par la retraite
- ▶ Sensibiliser aux aspects psychologiques et sociaux de la transition vie active/retraite
- ▶ Intégrer les conditions du bien vieillir
- ▶ Maitriser différentes dimensions de gestion : son temps, son budget et son patrimoine
- ▶ Construire son projet de vie future

PROGRAMME

Séquence 1 : Aspects démographiques, psychologiques, et sociologiques de la retraite

- Présentation de la formation
- Les représentations de la retraite
- Panorama des données démographiques et sociologiques de la retraite
- La notion d'âge et de vieillissement

Séquence 2 : La transition

- La rupture avec le monde du travail
- Les étapes de la transition
- Les conditions d'une transition réussie

Séquence 3 : Les quatre piliers du Bien Vieillir

- Optimiser son capital santé
- Stimuler ses ressources cognitives
- Enrichir sa vie affective
- Rester socialement actif

Séquence 4 : La gestion du temps, la dimension économique et le projet de vie

- Les évolutions de la relation au temps
- La dimension financière et patrimoniale de la retraite
- La construction d'un projet de vie
- Bilan de la journée

FICHE D'INSCRIPTION

CONFERENCE « PREPARATION A LA RETRAITE »

Judi 14 octobre 2021 (08H45-17H00) – PÔLE ADMINISTRATIF PAIXHANS – Salle G-01

À RETOURNER AU PLUS TARD LE JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021 :

par mail : sgc-action-sociale@sarthe.gouv.fr

ou par courrier : Préfecture de la Sarthe – Service ressources humaines – pôle action sociale -
Place Aristide Briand – 72041 LE MANS Cedex 9

NOM :	PRENOM :
Grade :	Catégorie : <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C
Code ministère à 3 chiffres figurant sur votre bulletin de salaire (OBLIGATOIRE) :	
Date prévue (ou prévisionnelle) de votre départ en retraite :	
Administration :	
Direction / Service :	
Adresse administrative :	
Adresse mail (à laquelle votre convocation vous sera adressée) :	
Téléphone :	
Fait à le.....	
Signature de l'agent :	
Avis et signature du supérieur hiérarchique (obligatoire) :	

En cas de demandes d'inscriptions trop nombreuses, le service départemental d'action sociale pourra être amené à opérer une sélection des demandes, en fonction notamment de la date du départ effectif en retraite.